



## Master

# Droit privé, droit du dommage corporel

**Alternance en deuxième année :**  
> Contrat de professionnalisation

*Formation unique en France, ce parcours allie une solide base de droit privé en M1, et une spécialisation très forte en M2. Les diplômés sont directement opérationnels dès la fin de leur cursus, et apportent une forte valeur ajoutée.*

 Campus  
de Jacob-Bellecombette

 Diplôme délivré par la  
Faculté de droit

 > Formation initiale  
> Alternance en M2  
> Formation tout  
au long de la vie

 Effectifs attendus  
20 étudiants

## > Objectifs de la formation

- Ce master a pour objectif d'offrir une spécialisation de haut niveau en abordant les points techniques concernant la réparation du dommage corporel (évaluation médicale du dommage et conséquences juridiques, connaissances des différents régimes d'indemnisation, pratique du juge, pratique transactionnelle et des assureurs, recours des tiers payeurs).

## > Spécificités

- Répondant à un besoin de la pratique, cette formation a été mise en place à la demande des avocats et en concertation avec tous les acteurs de la discipline.
- Formation unique en France, sélectionnée par le Nouvel Observateur au titre des « pépites de la Fac », et dispensée à 80% par des intervenants professionnels acteurs du droit du dommage corporel reconnus dans leur spécialité (médecins, avocats, magistrats, assureurs, ergothérapeutes, juristes, directeurs de fonds d'indemnisation, etc.).

## > Candidature

À partir du mois de mars 2024, le dépôt des candidatures en première année de master s'effectuera sur la plateforme de recrutement et de candidature « Mon Master » :  
[www.monmaster.gouv.fr](http://www.monmaster.gouv.fr)

En juin-juillet 2024, le dépôt des candidatures en deuxième année de master s'effectuera en ligne uniquement, sur le site de l'Université Savoie Mont Blanc :  
[www.univ-smb.fr/formation/inscription-candidature/inscription-par-profils/](http://www.univ-smb.fr/formation/inscription-candidature/inscription-par-profils/)

# > Enseignements

## En 1re année

La première année du master, à vocation généraliste, permettra une spécialisation en droit du dommage corporel (techniques d'expertise, droit de la sécurité sociale, droit des assurances).

Droit civil/Droit commercial/Droit du travail/Droit de la sécurité sociale/Droit des assurances/Droit comparé des obligations/Droit pénal spécial/Techniques d'expertise/Initiation à la recherche/Langues vivantes

## En M1, stage volontaire apprécié

## En 2e année

Les enseignements ont lieu sous forme de séminaires et laissent une large part aux interventions de professionnels (80%) réputés dans ce domaine (assureurs, avocats, médecins, directeurs de Fonds d'indemnisation, magistrats, directeurs juridique d'association de victimes, etc.). Les aspects plus théoriques sont présentés par des universitaires spécialisés en droit du dommage corporel.

Principaux régimes d'indemnisation/Procédures transactionnelles et juridictionnelles d'indemnisation/Techniques et pratiques d'évaluation du dommage corporel/Prestations servies par les assureurs et les caisses de sécurité sociale, prestations servies en cas de handicap/Recours des assureurs, des fonds d'indemnisation et des tiers payeurs etc.

## En M2, contrat d'alternance en priorité ou stage long

# > Compétences visées

- Maîtriser les concepts et mécanismes du droit du dommage corporel.
- Connaître les mécanismes d'évaluation du dommage et du préjudice corporel (expertise, nomenclature, barèmes et référentiels, base de données, etc.).
- Avoir une connaissance pratique du contentieux en droit du dommage corporel ainsi que des autres voies de l'indemnisation (offres des assureurs et fonds d'indemnisation).
- Savoir mener une réflexion à partir de l'étude d'un dossier d'expertise médicale et d'indemnisation et rendre compte de l'expérience professionnelle acquise lors du stage de fin d'études.

# > Métiers préparés

- Assurances
- Juridique et judiciaire

# > Secteurs d'activité

- Juriste ou responsable juridique spécialisé dans l'indemnisation du dommage corporel (régulateurs chargés de faire des offres d'indemnisation aux victimes) et souhaitant travailler au sein d'une compagnie d'assurances ou d'un Fonds d'indemnisation.
- Avocat souhaitant se spécialiser dans l'indemnisation du dommage corporel, côté victimes ou côté assureur et payeur.

## Pourquoi choisir l'université Savoie Mont Blanc et sa Faculté de droit ?

- > Une université à **taille humaine**
- > Des structures et des **dispositifs d'accueil** pour une transition facilitée entre le lycée et l'université
- > Des dispositifs pour **accompagner à la réussite**
- > **Une vie étudiante riche** avec de nombreuses associations
- > **Des taux de réussite** en licence et en master au dessus de la moyenne nationale
- > **Des taux d'insertion professionnelle élevés** à tous les niveaux de diplômes

Réalisation : Service communication de la Faculté de droit - Janvier 2024 - Crédit photos : CANVA - DOCUMENT NON CONTRACTUEL



# > Contact

Responsable pédagogique :  
Vincent.Rivollier@univ-smb.fr

[www.fac-droit.univ-smb.fr](http://www.fac-droit.univ-smb.fr)

# Des questions sur votre orientation ?

> [service.orientation@univ-smb.fr](mailto:service.orientation@univ-smb.fr)  
> 04 79 75 94 83  
> [www.ailes.univ-smb.fr](http://www.ailes.univ-smb.fr)

Scannez pour découvrir les événements d'orientation de l'USMB

